

BUREAUX
 ROUBAIX. - 107, Grande-Rue. Tél. 227.22, 227.23 et 227.24.
 TOURCOING. - 22, rue Carnot. Tél. 27.
 LILLE. - 2, rue Faidherbe. Tél. 529.51.
 PARIS. - 28, boulevard Pasteur. Tél. Professionnelle 17.54.
 MOYEN-COURT. - 101, rue de la Station. Tél. 5.64.

ANCIENS DIRECTEURS:
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Maurice Alfred Reboux

Journal de Roubaix

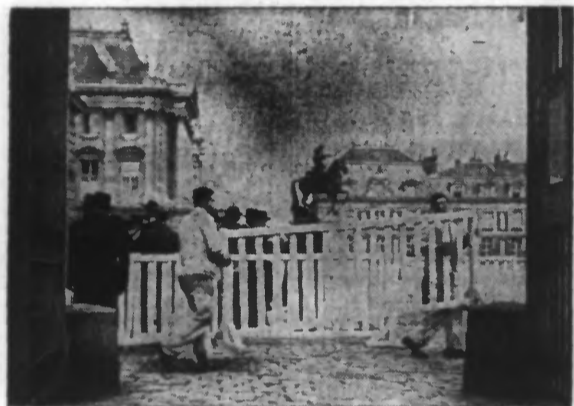
Quotidien de Roubaix-Tourcoing et de la Région

C'est la publicité qui fait vendre!
 Comment voulez-vous que le public devine en quel lieu vous vendez si vous ne le lui dites pas? Les journaux le disent pour vous.

L'élection présidentielle du 5 avril

M. LEBRUN succédera-t-il à M. LEBRUN?

Une démarche a été effectuée auprès du chef de l'État par MM. Herriot et Jeanneney, ce dernier au nom de la quasi-unanimité du Sénat pour que le Président de la République accepte le renouvellement de son mandat



A Versailles, on installe les barrières qui serviront à canaliser les congressistes vers la salle du château, où aura lieu l'élection. (Ph. Trampus)

PARIS, 30 MARS (Minuit). M. Albert Lebrun, cédant aux instances dont il est l'objet, consentira-t-il à rester à l'Élysée? L'hypothèse, dans ces dernières vingt-quatre heures, semble avoir pris une singulière consistance.

Judi, en effet, M. Jeanneney, président du Sénat, a été reçu par le président de la République à qui il est venu apporter les ordres du jour votés par les divers groupes de la Haute Assemblée. On sait que celle-ci à l'exception des socialistes et des communistes qui, au Luxembourg sont quantités négligeables, est unanime à souhaiter que M. Albert Lebrun reste à son poste de premier magistrat de la République.

Plusieurs raisons militent pour qu'il se maintienne. On peut estimer en premier lieu que le président, au cours de son septennat qui s'achève, a donné des preuves de son dévouement à la chose publique, de son loyalisme éclairé, de sa modération et de son patriotisme. Il a représenté la France avec dignité. Il a été un des ouvriers de l'alliance franco-britannique aujourd'hui scellée par le voyage triomphal qu'il vient de faire aux côtés de M^{lle} Albert Lebrun dans le grand pays ami.

Tout cela est compté à l'actif du président Albert Lebrun; mais ce n'est pas tout. La sympathie du peuple français est acquise à ce président dont la simplicité sans bassesse lui a valu une popularité grandissante.

La France a jugé qu'il n'a pas démerité. Dès lors, pourquoi le laisser s'éloigner de la plus haute des charges républicaines?

Dans des temps plus calmes, un autre pourrait prendre sa place sans inconvénient, mais dans la situation actuelle de monde, alors que notre pays doit donner l'exemple de l'union, se serrer à l'appel du président du Conseil autour de ses représentants afin de déjouer tous les pièges de ses ennemis, d'ardentes compétitions de personnes qui pourraient être suivies de remous politiques sont-elles vraiment indiquées?

Le Sénat ne l'a pas pensé. La Chambre, sauf les partis extrémistes aujourd'hui rejetés de la majorité, ne le pense pas davantage. Les groupes du Palais-Bourbon, à la différence de ceux du Luxembourg, n'ont pas encore délibéré sur la situation. Toutefois, M. Edouard Herriot qui, dans tous les cas, ne briguera pas les suffrages du Congrès, a dès jeudi, assuré M. Albert Lebrun des souhaits que, personnellement, il forme pour lui. Peut-être le président de la Chambre sera-t-il en mesure d'aller vendredi soir lui porter les ordres du jour des groupes de la majorité.

Ainsi sollicité au nom des intérêts français, M. Albert Lebrun pourra-t-il décliner cette offre spontanée? Déjà M. Piétri a fait connaître qu'il ne serait pas candidat contre lui. S'il est saisi, après la pétition du Sénat, d'une pétition de la Chambre, on peut

M. Daladier a parlé clair...

L'ACCUEIL du MONDE au discours de la FRANCE

En Angleterre APPROBATION UNANIME
En Allemagne DÉCEPTION
En Italie On souligne l'« intransigeance française »
En Belgique CONCORDANCE DE PENSÉES

APPRECIATIONS SYMPATHIQUES aux Etats-Unis, en Pologne, en Suisse, en Roumanie, etc...

En Angleterre
 Londres, 30 mars. — Le discours de M. Daladier est favorablement accueilli par la presse anglaise de tous les partis. Le « Times » dit notamment : « M. Daladier a parlé au monde entier, que l'écouterait, en homme sûr de lui et sûr de son pays. » Le « Daily Telegraph », comme tous les autres journaux, félicite surtout le président du Conseil pour la fermeté de sa « réponse » et fait moins attention que le « Times » aux « possibilités de négociations immédiates qu'elle comporte. » « M. Daladier, écrit le « Daily Telegraph », a répondu dignement et fermement à la campagne de rhétorique et de menaces lancée depuis deux mois contre la France. »

Il ajoute à propos des Italiens de Tunisie : « Le démenti infligé aux fausses rumeurs selon lesquelles ces populations souffriraient de vexations trouve une preuve éclatante dans le fait que tant d'Italiens cherchent à obtenir la nationalité française. »

« Le ton confiant de M. Daladier, écrit le « Daily Mail » sera accueilli ici avec satisfaction. Ses références à la force virile et à la magnifique armée de la

France reflètent la résolution d'un peuple uni. » Pour ce qui est des demandes italiennes, c'est à Mussolini de prendre l'initiative de tous les formulés. Les organes de l'opposition ne sont pas moins satisfaits que les journaux conservateurs. Le « Liberal News Chronicle » écrit par exemple dans son éditorial : « M. Daladier, dans un discours plein de force a pris la seule attitude que puisse observer le chef du gouvernement d'une grande démocratie. Il s'est fait fatal pour la France de donner l'impression qu'elle attend anxieusement et à tout prix un arrangement avec les dictateurs. » Après des années pendant lesquelles les démocrates n'ont guère cessé de battre en retraite, devant les forces d'agression, il est reconfortant de voir un Premier ministre démocrate tenir tête à un dictateur; nous voulons espérer que l'exemple sera suivi. »

En Allemagne
 Berlin, 30 mars. — La presse allemande continue à se montrer réservée à l'égard du discours du président Daladier. (Lire la suite page 3.)

Libres propos

« L'ARRONDISSEMENT » EST-IL MORT ?

Sans doute, la Chambre a-t-elle condamné, mardi, l'« arrondissement » par 453 voix contre 123.

Sans doute aussi, le principe de la proportionnelle a-t-il été voté par 433 voix contre 131.

Enfin, 410 voix contre 152 ont décidé que cette proportionnelle sera « intégrale » et 425 députés contre 158 ont admis l'ensemble de l'article premier.

Tout cela est parfait et il semble bien que la discussion pourra se poursuivre au lendemain de l'élection présidentielle.

Cependant, l'histoire de la réforme électorale et des nombreuses aventures qui ont marqué sa carrière, ne nous permet pas de nous montrer trop confiants dans l'issue de débats qui viennent de commencer.

Les arrondissementiers ont été battus, c'est une affaire entendue, mais croyez-vous qu'ils vont accepter leur défaite? Il y a trop de gens qui, politiquement parlant, vivent du mode

actuel de scrutin pour que celui-ci soit abandonné à son triste sort sans réaction et sans retour offensif de sa vieille garde.

Le système de votation d'aujourd'hui est injuste, illogique, arbitraire; il favorise les ententes immorales, les manœuvres scandaleuses; il déforme la véritable physionomie du suffrage universel en une odieuse caricature.

Grâce à lui, on a vu se former un peu partout des fiefs électoraux où les mandats devenaient héréditaires s'ils n'étaient pas distribués, comme cela arrivait plus fréquemment encore, par des comités omnipotents et tyranniques.

On a pu dire que la France était gouvernée par les comités, c'est-à-dire par les meneurs. Il y a dans chaque circonscription quelques hommes remuants qui se sont assigné le rôle de conduire les foules aux urnes. Ce sont les « grands électeurs ». Ils règnent en maîtres et font ou défont les candidatures. C'est en pensant à leur disposition et aux maux qu'il engendre nécessairement, qu'un ministre radical a parlé des « mares stagnantes ».

La Chambre des députés a déjà condamné à plusieurs reprises, et formellement, le scrutin d'arrondissement. Les votes ne se comptent plus qui ont indiqué la nécessité d'assainir le suffrage universel. La proportionnelle a même fonctionné déjà en France pour les élections générales. Elle n'a pas donné aux partis de gauche toutes les satisfactions qu'ils en attendaient et, à la première occasion, le Parlement est revenu à l'arrondissement.

Quel sort est réservé, cette fois, au scrutin de liste? La situation intérieure et extérieure exige un changement dans nos méthodes parlementaires. C'est sa voix que le pays veut faire entendre dans les assemblées politiques et non celle des potentats de circonscription. La géographie électorale doit être remaniée de façon que les régions qui ont le courage et le patriotisme de rester peuplées aient tout de même plus de voix au chapitre que les régions sans enfants, c'est-à-dire sans habitants.

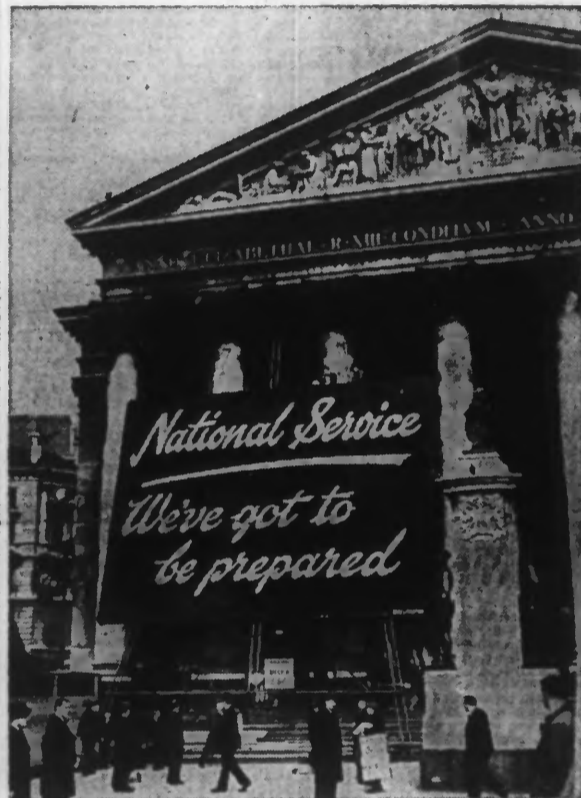
Le projet soumis au Parlement ne donne pas aux chefs de famille les droits électoraux que le bon sens et la justice réclament pour eux. Il n'y est pas question du vote familial. C'est une regrettable lacune et il faut espérer qu'un amendement opportun viendra la combler.

Sans le vote familial, la réforme du suffrage universel ne sera pas complète. (Ph. DARTOIS.)

La situation internationale

UN CONSEIL DE CABINET S'EST TENU INOPINÉMENT HIER A LONDRES

Il aurait été décidé en raison de la campagne de la presse allemande contre la Pologne afin de fixer les mesures à prendre en cas de soudaine nécessité



Devant le Royal Exchange, à Londres, un grand panneau de propagande pour le « service national » a été placé, portant l'inscription « Nous devons être prêts ». (Ph. Fulgur.)

Londres, 30 mars. — Un Conseil de cabinet a été inopinément convoqué jeudi matin par M. Chamberlain. Il a duré deux heures quinze. Cette convocation aurait été décidée, dit le « Star », à la suite de la campagne menée contre la Pologne par la presse allemande, et qui a d'inquietantes similitudes avec celle qui visait la Tchécoslovaquie avant les événements de septembre.

Les ministres auraient longuement discuté des mesures que la Grande-Bretagne devrait prendre en cas de soudaine nécessité. Les décisions adoptées auraient été communiquées au gouvernement français.

Avant la séance du Conseil, M. Chamberlain avait reçu M. Arthur Greenwood, chef adjoint de l'opposition travailliste au parlement, et sir Archibald Sinclair, chef de l'opposition libérale, avec qui l'entretien a duré plus d'une demi-heure.

(Lire la suite page 3.)

Les travaux parlementaires

A l'unanimité sur la proposition de M. PEZET LA CHAMBRE a voté une adresse de sympathie au peuple tchèque

L'Assemblée a, en outre, abordé la discussion d'un projet de loi tendant à accorder un statut au métayage

Elle a autorisé l'émission privée de 160 millions de francs de bons pour couvrir les dépenses du Congrès eucharistique de Nice

LE SÉNAT a voté le projet de loi sur la répression des outrages aux bonnes mœurs

Paris, 30 mars. — La séance de jeudi matin est présidée par M. G. Candace. La Chambre discute le projet de loi tendant à accorder un statut au métayage. M. Mendonçon, rapporteur, note, tout d'abord, qu'en un demi-siècle, le nombre des métayers a baissé en France. Alors que l'ensemble des métayers, répartis sur le sol français, forme un total de 188.788, travaillant seuls ou avec l'aide de leur famille, auxquels il faut ajouter 25.000 fermiers cultivant certaines terres à mi-fruit, en plus des terres dont ils sont propriétaires ou fermiers, vingt et un départements en totalisent 161.168 travaillant seuls ou avec l'aide de leur famille.

La Chambre adopte le projet tendant à augmenter le contingent de l'impôt d'un pour la moitié des P.T.U.

La séance de l'après-midi s'ouvre à 15 h. 40, sous la présidence de M. Edouard Herriot, pour la suite de la discussion du projet de loi tendant à instituer un statut du métayage.

Après avoir entendu plusieurs orateurs, la Chambre adopte l'article premier.

Le Congrès eucharistique de Nice. Puis, l'Assemblée adopte encore le projet tendant à autoriser une émission privée de bons pour couvrir les dépenses du Congrès eucharistique de Nice. Cette émission, d'une importance de 160 millions de francs, assurera une recette de 80 millions. (Lire la suite page 2.)

Après la reddition totale de la zone républicaine

La nouvelle tâche qui s'offre au général Franco: la pacification de l'Espagne

(Lire nos informations page 2.)

Une Parisienne devient la femme d'un as de l'aviation américaine



Mercredi a été célébré à Londres le mariage d'une Parisienne, M^{lle} SWANA BEAUCAIRE DUVAL, avec M. CLYDE PANGBORN, qui traversa le premier, sans escale, l'Océan Pacifique. (Ph. Trampus)



LES TROUPES NATIONALISTES ESPAGNOLLES A UNE MÈRE EN PLEIN ÂGE (Ph. Franco-Press)